

ACTUALITÉ IASB

Report d'application de la norme "Revenu"

Le FASB puis l'IASB ont proposé de changer la date d'entrée en vigueur d'IFRS 15 aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, soit un report d'un an.

L'application anticipée d'IFRS 15 continuerait d'être permise.

En parallèle, les travaux du groupe de transition (TRG) se sont poursuivis tout au long de ce premier semestre avec à la clé plusieurs modifications proposées par le FASB (y compris des expédients pratiques), et un exposé sondage de portée beaucoup plus limitée que l'IASB doit publier sur juillet.

"Location" : Etat des lieux

L'IASB n'a toujours pas fixé de date d'application mais semble confiant quant à la publication d'une norme définitive fin 2015.

Nous rappelons que la norme IFRS ne convergera pas avec celle qui sera publiée par le FASB, quand bien même s'agissant d'un projet qui avait été conduit conjointement dans l'objectif d'une norme commune.

Le FASB proposerait par ailleurs une date d'application très rapprochée (2017), compte tenu d'une révision moins structurelle des standards actuellement appliqués aux Etats-Unis dans la comptabilisation des contrats de locations.

Nous espérons que l'IASB ne suivra pas le FASB dans cette voie au regard des importantes difficultés et coûts d'application attendues par les préparateurs "IFRS".

Agenda IASB

L'IASB s'apprête à publier un document de consultation pour fixer son agenda des trois prochaines années.

Nous notons cependant que cet agenda est déjà bien rempli avec notamment la finalisation des projets relatifs au cadre conceptuel, "Disclosure initiative", ainsi que le "service après-vente" sur toutes les nouvelles normes, et de nombreux travaux de recherche d'ores et déjà planifiés.

EDITO

Patrice Marteau

Malgré le message d'optimisme évoqué récemment par James Schnurr au sujet de la convergence IFRS – US GAAP, nous pouvons légitimement nous interroger sur le devenir de l'objectif de rapprochement et du rôle des Etats-Unis, à la fois dans les instances de normalisation comptable internationales mais également au niveau du financement de l'IASB.

En effet, les projets "Revenu" et "Location", initialement développés conjointement, et ce depuis de longues années, ont mis en évidence les limites de l'exercice de convergence entre deux mondes comptables très différents.

Si le clivage est apparu dès la rédaction de la norme "Location", il se montre plus subtil mais tout aussi gênant pour la norme "Revenu" qui, sous l'apparence de principes communs, risque d'être interprétée et mise en œuvre de façon bien différente outre atlantique. En effet, là où l'IASB tente de conserver une approche de principes s'appuyant notamment sur le recours au jugement, on constate, via les réunions du TRG** et les décisions du FASB que les Etats-Unis tentent déjà, à l'inverse, de réintégrer les règles qui régissaient ses anciens standards.

* James Schnurr, Chief Accountant of the SEC; Remarks at the 34th Annual SEC and Financial Reporting Institute Conference

** TRG : FASB/IASB Joint Transition Resource Group for Revenue

ACTUALITÉ ACTEO

>> Renouvellement des mandats des administrateurs

Lors de sa dernière Assemblée Générale, les membres de l'association ont voté en faveur d'une modification des modalités de nomination des administrateurs. Ceci va ainsi permettre un rotation dynamique afin d'éviter que tous les mandats n'arrivent à échéance aux mêmes dates. Les statuts de l'association ont été modifiés en conséquence.

>> Revenu

ACTEO poursuit l'animation de groupes de travail sur la mise en œuvre de la norme IFRS 15 "Revenu" afin de suivre notamment les travaux conduits par le TRG**, les conclusions préliminaires de l'IASB et du FASB, mais également dans l'objectif d'identifier et d'échanger sur les éventuelles difficultés pratiques auxquelles peuvent faire face nos membres.

>> Location

ACTEO est à l'origine d'un courrier envoyé par Business Europe à l'attention de l'EFRAG, pour obtenir de l'IASB une publication anticipée du projet de norme "Location" avant sa sortie définitive. En effet, l'IASB ne souhaite pas reconduire le principe d'un groupe de transition sur le projet Location à la lumière du déroulement des travaux, complexes et consommateurs de temps, conduits actuellement par le TRG* sur la norme "Revenu".

Il serait donc primordial d'identifier bien en amont de la publication définitive du texte, les informations structurantes nécessaires à la bonne compréhension et la correcte application du nouveau standard.

Cette initiative a été relayée par l'EFRAG qui a adressé la demande à l'IASB.

>> AMF

Dans le cadre de l'initiative de l'AMF sur la rationalisation des notes annexes, Patrice Marteau a adressé une lettre aux Directeurs financiers pour les inviter à se prononcer sur les propositions du régulateur (voir Focus).

>> Colloques

ACTEO a participé à la conférence organisée par SNLVL*** afin d'y exposer les conséquences pratiques de la non convergence des modèles US GAAP et IFRS dans le cadre du projet de modification de la norme "Location".

*** SNLVL : Syndicat national des loueurs de véhicules longue-durée

Gouvernance et fonctionnement de l'EFRAG

La nouvelle organisation de l'EFRAG, effective depuis Octobre 2014, s'articule autour d'une activité du Board extrêmement chargée.

Une quinzaine de rencontres sont ainsi prévues pour les administrateurs sur 2015.

Les principaux sujets à l'ordre du jour sont :

>> IFRS 9

Même si l'EFRAG considère que la norme sur les instruments financiers participera à l'amélioration du reporting financier pour la majeure partie des parties prenantes, les membres du Board sont néanmoins très sensibles à la demande des Assureurs, d'obtenir un différé d'adoption propre à leur secteur.

Ce report, permettrait d'assurer la cohérence avec le modèle en cours de développement pour la comptabilisation des passifs d'assurance (IFRS 4 phase II). Cinq grands noms de l'Assurance sont venus présenter au Board (Juin) les impacts très significatifs auxquels pourraient conduire une adoption en l'état d'IFRS 9.

Evolution de la gouvernance

Mr Wolf Klinz, nommé en mars dernier par la Commission Européenne, Président du Board de l'EFRAG, a dû renoncer à sa mission pour raison de santé quelques jours après sa prise de fonction. Le processus de candidatures est donc relancé, avec une probabilité faible de remplacement d'ici la fin d'année. Dans l'attente, M Roger Marshall (Chairman du FRC AC, normalisateur anglais), assurera l'intérim.

FOCUS : NOTES ANNEXES

L'AMF entreprend une réflexion sur la construction des notes annexes dans une perspective de rationalisation et d'amélioration de l'information financière. L'objectif étant de rendre les annexes aux comptes plus cohérentes et lisibles.

Ainsi, le régulateur s'apprête à publier un guide qui reprendra les bonnes pratiques déjà identifiées et les clés pour une refonte des notes annexes réussie.

Concernant le contenu de ce guide, si dans son ensemble il ne soulève aucune surprise, ni polémique, nous pouvons cependant nous interroger sur certains aspects du document qui risqueraient de transformer les annexes en un pur élément de communication financière. Nous nous interrogeons également sur l'urgence de la démarche alors que l'IASB entreprend également des réflexions sur ces aspects. Il conviendra donc de bien préciser aux entreprises les limites de l'exercice.

Cependant, au-delà du guide, nous retenons surtout le message d'ouverture de l'AMF, consciente d'un besoin de changement dans sa culture et prête à accueillir des notes annexes plus pertinentes et pouvant se détacher d'un modèle aujourd'hui trop formaté. Enfin, nous espérons que ce message sera bien relayé et intégré par les services de l'AMF en charge de la revue des comptes des entreprises françaises.

>> EFRAG / IFRIC 21

Si ACTEO partage la conclusion qu'IFRIC 21 conduit à des distorsions de résultats en période intermédiaire, nous regrettons toutefois que l'EFRAG ne se soit pas plus interrogé lors de la rédaction de son avis favorable d'adoption. Parmi les solutions proposées, la plus pragmatique et réalisable à court terme serait à notre avis de modifier la norme IAS 34 pour permettre une exemption à l'application des principes généraux.

>> EFRAG / Comptabilisation du goodwill

ACTEO conçoit que l'on puisse se reposer la question de la comptabilisation du goodwill (amortissement ou dépréciation uniquement). Nous ne pensons pas qu'une solution unique et applicable mécaniquement à tous les goodwills soit une bonne orientation. Les goodwills reflètent des réalités économiques différentes selon les groupes et les IFRS doivent s'attacher à traduire ces différences.

>> IASB / Juste valeur des investissements

ACTEO est d'accord avec l'IASB sur le principe que l'unité de compte est l'investissement dans son globalité. ACTEO conteste donc la seconde proposition de l'IASB qui est d'ignorer cette unité de compte et de valoriser les participations uniquement selon la formule : Nombre de titres * prix coté unitaire, sans tenir compte de l'unité de compte plus globale (prime de contrôle par exemple).

>> IASB / Tarifs régulés

Acteo estime qu'avec un cadre conceptuel de qualité, mettant l'accent sur le rôle du Business Model, il ne devrait pas être besoin de développer une norme spécifique et dédiée à ces transactions.

+ d'info

www.acteo.org